MINISTÈRE
DES ARMÉES

Liberté
Égalité
Fraternité

CONSEIL DE LA FONCTION MILITAIRE

DE L'ARMÉE DE TERRE

(70e session – 9 au 14 juin 2024)

Conseil de la fonction
militaire de l'armée de Terre

La 70e session nationale du conseil de la fonction militaire de l'armée de Terre (CFMT) s'est tenue à Rungis du 9 au 14 juin. Lors de la séance plénière, le conseil a rendu compte de ses travaux au chef d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT), sur les thèmes des forces morales et de la féminisation.

Face au durcissement des engagements, les forces morales des soldats influencent fortement leur prise de décision, leur discipline, leur engagement et leur capacité à faire face. Trois piliers doivent être renforcés : l'aspect psychologique, physique et celui du soutien de la Nation.

Le premier pilier, psychologique, repose sur la préparation face à l'adversité et à l'échec, et sur le sens donné à l'action. Il est fragilisé par une baisse de la cohésion accentuée par une dépendance à la communication immédiate. Pour autant, le paradoxe entre dépendance et nécessité d'accès aux nouveaux systèmes d'informations métiers est souligné par le Conseil.

Le second pilier, physique, repose sur l'endurance, la rusticité, le dépassement de soi et la culture de l'effort.

La Nation, dernier pilier, a globalement un rapport abstrait à la défense. Hormis le passage obligatoire aux journées défense citoyenneté, le contact avec les forces armées est épisodique : il n'est pas suffisant pour forger l'esprit de défense de la Nation.

Afin de renforcer les forces morales, le conseil préconise d'agir sur ces trois piliers interdépendants.

Le pilier psychologique doit pouvoir s'appuyer sur un sens de l'engagement renforcé. Chaque soldat, tout comme sa famille, doit avoir conscience que sa mission peut le conduire au sacrifice ultime. Un code du soldat rénové, rappelant cette notion de « sacrifice ultime », et le développement de la fonction de conseillers facteurs humains semblent indispensables. De plus, un apprentissage à la déconnexion permettrait de mieux préparer aux départs inopinés en cas d'engagement majeur.

Le pilier physique ne pourra se développer et se maintenir que par un aguerrissement suffisant. A cet effet, la simplification et la réduction des tâches administratives pourraient permettre de libérer du temps afin de s'entrainer davantage. Enfin, la pratique sportive doit être orientée vers le dépassement de soi et renforcer l'esprit d'équipe.

Le soutien de la Nation envers ses soldats passe par l'esprit de défense. Pour renforcer ce soutien, il s'agirait de bâtir un nouveau parcours civique, normé, complet et obligatoire.

Sur le thème de la féminisation, le conseil souligne que la place des femmes au sein de l'armée de Terre est une évidence. Les avancées en matière de mixité, nombreuses au sein du ministère, sont connues et reconnues. La cohésion et la fraternité d'armes, l'équité de traitement et la préservation des finalités opérationnelles ont été au cœur des réflexions du conseil qui lui ont permis d'identifier des axes de progrès.

La lutte et l'engagement sans équivoque de la hiérarchie contre les HVS-D sont autant de signaux rassurants envers les jeunes. Les écoles de formation doivent renforcer leur exemplarité face à toutes les dérives. Des tests psychologiques sélectifs, communs à

l'ensemble des recrutements, doivent permettre d'identifier et éventuellement d'écarter le personnel réfractaire à la mixité. Le CFMT demande également une réflexion sur la pratique de certaines pseudos traditions qui n'ont plus lieu d'être, notamment dans les écoles de formation.

Pour inciter les femmes à embrasser une carrière militaire, une adaptation des campagnes de communication destinée à gommer les *a priori* s'avère nécessaire. De plus, un effort devra être consenti sur les premiers contacts en sensibilisant la chaine de recrutement.

Une fois recrutées, les femmes doivent pouvoir progresser, sans notion de quota, au même titre que les hommes. Il convient pour cela d'assouplir la politique RH, pour toutes les catégories, afin de mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle.

La fidélisation des femmes passe aussi par une éducation au vivre ensemble et la formation des chefs au commandement d'une unité mixte. La mixité doit être considérée comme un atout qui renforce la capacité opérationnelle, s'appuie sur la fraternité d'armes et est vecteur de cohésion.

La mixité nécessite une attention constante afin de faciliter l'intégration des femmes dans les unités. Le commandement doit faire preuve de souplesse et de bienveillance en proposant une gestion agile basée sur la finalité et la subsidiarité. Ainsi, la facilitation de l'exercice de la parentalité sera recherchée.

En conclusion, le conseil a présenté ses principales préoccupations et satisfactions. Sur le premier point, le conseil insiste sur le besoin que l'intégration des primes dans le calcul des pensions puisse déboucher conformément à l'annonce du ministre. Le conseil tient également à la poursuite effective dans la mise en œuvre des mesures de revalorisation indiciaire. En ce qui concerne les satisfactions, le maintien de la pension à liquidation immédiate et de ses bornes est à nouveau souligné. Le nouveau dispositif permettant de poursuivre sa carrière au-delà de la limite d'âge ou de la durée de limite des services est accueilli très favorablement.

Intervention du CEMAT

Dans un contexte géopolitique international particulièrement difficile, l'armée de Terre doit être prête à « produire des effets », à tenir ses objectifs d'engagement opérationnel. L'armée de Terre doit s'adapter au monde de demain, en développant ses capacités. Pour cela, elle peut s'appuyer sur les forces morales des hommes et femmes qui la composent.

S'agissant des traditions, ce sujet apparemment théorique a pourtant des effets très concrets. Ainsi, le chantier des traditions, incluant les tenues, le chant, vise à renforcer l'identité du soldat de l'armée de Terre, et partant ses forces morales. Sur la dimension collective, le style de commandement, basé sur la subsidiarité et la responsabilisation, a des effets opérationnels concrets. La notion de fraternité d'armes est au cœur des réflexions ; elle s'oppose à celle de communautarisme. La cohésion des unités se fait à partir des soldats « confiés » par opposition aux soldats « choisis » ; le concept de sectes ou de « sociétés secrètes » est étranger à la cohésion militaire.

Sur le sujet de la mixité, les femmes rencontrent des difficultés pour développer un parcours de carrière au sein de l'armée de Terre. Le CEMAT réaffirme que les femmes ont évidemment toute leur place dans l'armée de Terre et que, chacun à son niveau, doit veiller à leur intégration et leur épanouissement. Plusieurs pistes peuvent être explorées : un meilleur accompagnement des victimes peut être mis en œuvre ; un effort peut être porté sur la formation, notamment celle des jeunes soldats, afin d'apprendre à vivre dans une unité mixte et à celle des jeunes chefs chargés de commander une unité mixte ; des définitions plus concrètes de cas de harcèlement doivent également être données. Enfin la question de l'alcool comme facteur aggravant doit être posée. Dans tous les cas, rien ne remplace le rôle et la parole du commandement.

En réponse aux inquiétudes suite à l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale et du possible remaniement gouvernemental, le CEMAT souligne que la défense dans le modèle d'armée d'aujourd'hui fait l'objet d'un large consensus au sein de la classe politique. Il escompte une confirmation des solutions proposées dans le cadre de l'effort global pour la défense.

En tout état de cause, l'armée de Terre est prête à répondre à la demande du président de la République d'une aide accrue à l'Ukraine, par la formation d'une brigade, ainsi que par l'éventuel déploiement d'instructeurs dans le cadre d'une coalition.

Sur le sujet de la vétusté des infrastructures d'hébergement, des investissements sont prévus dans le plan famille 2 du ministère ainsi que par l'armée de Terre. Ce sujet est pris au sérieux car il s'agit d'un enjeu dans le cadre de la fidélisation des plus jeunes.

S'agissant de la préparation opérationnelle et de la livraison d'équipements vers l'Ukraine, deux parcs sont en tension : les canons Caesar et les 10 RC. En revanche, l'arrivée des Griffons vient compenser la livraison des autres équipements comme les VAB par exemple. Enfin, concernant les stocks de munitions, le recomplétement est en cours, même s'il n'est pas immédiat.

S'agissant du rapport soutenant/soutenu, le CEMAT souhaite davantage de convergence et l'abandon d'une relation contractuelle de « client à fournisseur ».

Dans le modèle de l'armée de Terre de combat, l'autonomisation des brigades se traduira par davantage de responsabilité dans le domaine RH ; dès cet été les brigades se verront renforcer de quelques postes. Dans le domaine de la concertation, la mise en place de conseillers catégoriels de brigade sera généralisée en 2024-2025. Ils seront associés aux travaux du CFMT. Dans un même esprit, les réservistes seront intégrés au dispositif de concertation et de représentation.

Le CEMAT a terminé la séance en demandant à chacun d'être conscient des enjeux opérationnels du moment sur les théâtres extérieurs comme sur le territoire national.

Le secrétaire de la 70e session

Major David Quinty

Le chef d'état-major de l'armée de Terre

Général d'armée Pierre Schill